

COMMUNE DE LA CELLE-SAINT-CYR

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du mardi 21 février 2017

L'an deux mil dix sept le 21 février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yannick VILLAIN, Maire.

Présents : mesdames Gouédard Marie-Hélène, Dupuis Françoise, Gatard Anaïs, Korum Audrey et messieurs Blandurel Raymond ; Clouzeau Michel, Decroix Pierre-François, Gras Ludwig, Frachet Claude, et Vanhove Roland,

Absent excusé : Surrel stéphane qui donne pouvoir à Villain Yannick

Absents non excusés : Maquaire Nicolas, Pannequin Ophélie et Wegmann Mylène

Secrétaire de séance : Vanhove Roland

Ordre du jour :

1. Travaux Mairie devis
2. Demande de subvention DETR
3. Demande de subvention FSIL
4. Affaires et questions diverses

1 – Travaux mairie

Pour compléter les travaux d'accessibilité, monsieur le Maire souhaite remplacer la porte d'entrée de la Mairie qui n'est pas réglementaire pour les personnes à mobilité réduite.

Il souhaite également remplacer les fenêtres simple vitrage du rez de chaussé de la Mairie par des fenêtres double vitrage 4/16wg/4 isolation thermique renforcée + gaz argon.

Les devis reçus s'élèvent à 5 400 € HT soit 6 480 € TTC pour la porte et à 6725 € HT soit 8070 € TTC pour les fenêtres.

Le conseil municipal accepte ces devis à l'unanimité des membres présents.

2 – Demande de subvention DETR

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux précités sont éligibles à la DETR avec un taux moyen de 46 % du montant HT des travaux soit 5 679 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de demander la dotation d'équipement des territoires auprès de la Préfecture et charge monsieur le Maire du montage des dossiers.

3 – Demande de subvention FSIL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux précités peuvent être subventionnés au titre du fond de soutien à l'investissement. Il peut être demandé une subvention d'un montant de 4 197 € (soit 34 % du montant HT)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de demander le fond de soutien à l'investissement auprès de la Préfecture et charge monsieur le Maire du montage des dossiers.

4 – Affaires et questions diverses

Monsieur le Maire :

- rappelle la réunion du 2 mars prochain au foyer communal concernant la redevance incitative.
- signale que la démonstration d'aéro-gommage réalisée sur la meule est concluante.

Fin de séance 18 heures 45